

Stages

En tant qu'étudiant à l'UPJV, vous avez **accès dès la L1 aux conventions de stage** de l'université sur votre ENT, **que ce soit pour un stage obligatoire** dans le cadre de votre année d'étude, **ou pour un stage facultatif** de découverte d'un métier.

Aide à la recherche de stage à la DOIP

Besoin d'aide pour votre recherche de stage, rédiger votre CV ou votre lettre de motivation, vous préparer à un entretien ? [Prenez rendez-vous à la DOIP](#)

LE CAREER CENTER

Des offres de stage et d'emploi tous secteurs
Des vidéos métiers pour se préparer
Des événements dédiés au recrutement : chats vidéos avec les recruteurs, challenges étudiants...
Des informations exclusives sur les entreprises qui les intéressent



Convention de stage

Vous avez trouvé l'organisme d'accueil, vous devez établir votre convention avant de débuter votre stage.

Rendez-vous sur le [Portail des conventions de stages](#) pour établir une convention de stage (étudiants ou enseignants).

Contact : 03 22 80 69 32

[ETABLIR UNE CONVENTION DE STAGE](#)

Boîte à outils

La BAO Orientation et Insertion professionnelle est un espace documentaire en ligne sur lequel vous trouverez des ressources numériques, des conseils et des contacts concernant la (ré)orientation, la formation, la préparation à l'insertion professionnelle.



[Accéder à la boîte à outils](#)

NOUS CONTACTER

Université de Picardie Jules Verne
Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (DOIP)
10, rue Frédéric Petit - CS 44808
80048 Amiens Cedex 1
Tél : 03 22 80 81 39
doip@u-picardie.fr
www.facebook.com/UPJV.DOIP

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h00
Le vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 16h30



[Télécharger la fiche pratique convention de stage](#)



[Guide des stages étudiants \(MESRI\)](#)

